



**PRÉFET  
DU HAUT-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Fête de la musique 2020**

Colmar, le 19/06/20

Créée par le ministère de la culture en 1982, la fête de la musique est un rendez-vous annuel fédérateur et très apprécié du grand public.

En cette année marquée par l'épidémie de Covid-19, le ministre de la culture a confirmé que la fête de la musique aura lieu mais qu'elle sera inédite et soumise à des règles strictes. **Afin de garantir la sécurité de tous, elle intégrera les normes sanitaires en vigueur et ne devra pas créer de rassemblements physiques non autorisés.**

### Dans les salles de spectacles :

Dans le Haut-Rhin comme partout en métropole, les salles de spectacles sont autorisées à accueillir jusqu'à 5 000 personnes dans des conditions sanitaires très strictes :

- uniquement en places assises ;
- un siège vide entre chaque personne ou chaque groupe de personnes venant ensemble ;
- port du masque obligatoire ;
- fermeture de tous les espaces de regroupements (foyers, buvettes, etc.)

Des concerts pourront donc s'y dérouler dans le respect de ces règles sanitaires et sous l'entière responsabilité de l'exploitant du lieu.

### Dans les bars, les restaurants :

Des concerts pourront se dérouler dans le respect des règles sanitaires en vigueur (un mètre entre chaque table, service debout interdit) et sous la responsabilité du dirigeant du lieu. Ces concerts ne doivent pas conduire à des regroupements de plus de 10 personnes à l'extérieur.

### En plein air :

Les rassemblements de plus de 10 personnes demeurent interdits sur le domaine public. **Dès lors, les concerts spontanés ne sont pas autorisés, car ils sont susceptibles de générer des rassemblements non maîtrisés sur la voie publique.**

**Bureau du protocole  
et de la communication  
interministérielle**

Service du Cabinet – Préfecture du Haut-Rhin  
Tél. : 03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12  
Mél. : pref-communication@haut-rhin.gouv.fr  
Retrouvez nos publications sur Facebook et Twitter